



Publié le 04/04/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

Délibération n° DEL2025_039

OBJET : Recomposition de la commission consultative des services publics locaux

Exposé

La commission consultative des services publics locaux (CCSPL), prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), a pour vocation de permettre l'expression des usagers et des habitants à la vie des services publics.

L'article L.1413-1 du CGCT rend de fait obligatoire pour les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 50 000 habitants la mise en place de cette commission.

Cette CCSPL, présidée par le Président de l'organe délibérant, ou son représentant, comprend des membres de l'assemblée délibérante ou de l'organe délibérant, désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, et des représentants des usagers et des habitants intéressés à la vie des services publics locaux.

Par une délibération de septembre 2020, modifiée par deux délibérations en septembre 2022 et mars 2023, le conseil communautaire a désigné en son sein dix élus titulaires et dix élus suppléants aux fins de siéger à cette CCSPL, ainsi que dix représentants associatifs.

Les résultats des élections du 13 mars 2025 impactent la composition de la CCSPL.

En vue d'assurer la stabilité de cette instance et la continuité de ses travaux, il est proposé au conseil de maintenir le nombre et la présence d'une partie des membres actuels représentant respectivement :

- le collège associatif, soit dix membres,
 - la commission de délégation de service public composant pour partie le collège des élus, soit cinq membres,
- et de compléter le collège des élus en désignant cinq nouveaux représentants.

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° DEL2020_070A du 3 septembre 2020, sur la mise en place de la commission consultative des services publics locaux,

Vu la délibération n° DEL2022_132 du 27 septembre 2022, portant sur la recomposition de la commission consultative des services publics locaux,

Vu la délibération n° DEL2023_021A du 16 mars 2023, portant sur la recomposition de la commission consultative des services publics locaux,

Vu les résultats des élections du 13 mars 2025,

Le conseil communautaire a délibéré (Pour : 163 - Contre : 8 - Abstentions : 9- Vote à bulletin secret) pour :

- **Dire** que la Commission pourra être présidée par la Présidente Christèle CASTELEIN ou son représentant, Gilles SCHMITT,
- **Conserver** le principe d'une composition paritaire de la commission sur la base de dix membres issus du collège des élus et de dix membres issus du collège des associations locales,
- **Confirmer** à leur siège, pour le collège des habitants et des usagers, les représentants actuels des associations locales,
- **Confirmer** à leur siège, pour le collège des élus, les cinq élus titulaires et les cinq élus suppléants actuels issus de la commission de délégation de service public,
- **Procéder** à la désignation de cinq élus titulaires et cinq élus suppléants de la Communauté d'Agglomération du Cotentin pour compléter le collège des élus comme suit :
 - la Vice-Présidente en charge de la mer, du nautisme et du rayonnement du Cotentin : Manuela MAHIER (suppléant : Benoît ARRIVÉ),
 - la Vice-Présidente en charge de la valorisation du patrimoine et des équipements touristiques et de loisirs : Odile THOMINET (suppléant : Jean-Pierre MAUQUEST),
 - le Vice-Président en charge du Cycle de l'Eau : Philippe LAMORT (suppléant : Jean-René LECHATREUX),
 - le Vice-Président en charge de la collecte et de la valorisation des déchets : Edouard MABIRE (suppléant : Bertrand LEFRANC),
 - le Vice-Président en charge des mobilités : Arnaud CATHERINE (suppléant : Stéphane BARBÉ).
- **Déléguer** à la Présidente de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, pour toute la durée de son mandat et pour tous les projets sur lesquels la CCSPL doit être consultée, la charge de la saisine de cette commission,
- **Autoriser** la Présidente ou son délégataire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

- **Dire** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 Caen ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

LA PRESIDENTE,

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

Christèle CASTELEIN

Hubert LEMONNIER

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU**27 MARS 2025**

Date d'envoi de la convocation : le 20/03/2025

Nombre de membres : 192
Nombre de présents : 165
Nombre de votants : 180
A l'ouverture de la séance

Secrétaire de séance : LEMONNIER Hubert

L'an deux mille vingt cinq, le jeudi 27 mars, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine à Valognes à 18h45 sous la présidence de Christèle CASTELEIN.

Etaient présents :

AMBROIS Anne, AMIOT André, AMIOT Florence, AMIOT Guy, AMIOT Sylvie, ANNE Philippe, ANTOINE Joanna, ARRIVÉ Benoît, ASSELINE Etienne, ASSELINE Yves, BARBÉ Stéphane, BAUDRY Jean-Marc, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERHAULT Bernard, BERTEAUX Jean-Pierre, BIHEL Catherine, BOTTA Francis, BRANTHOMME Nicole, BRIENS Eric, BUHOT Sophie, BURNOUF Elisabeth, CAILLOT Annick, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, COLLAS Hubert, COQUELIN Jacques, COUPÉ Stéphanie, CRESPIEN Francis, CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DE BOURSETTY Olivier, DENIS Daniel, LELIEVRE Christophe suppléant de DESTRES Henri, DIGARD Antoine, DOREY Jean-Marie, DOUCET Gilbert, DUBOIS Ghislain, DUCHEMIN Maurice, FAGNEN Sébastien, FAUDEMERE Christian, FIDELIN Benoît, LECONTE Stéphane suppléant de FONTAINE Hervé, FRANCOIS Yves, GANCEL Daniel, GENTILE Catherine, GERVAISE Thierry, MESNIL Thérèse suppléante de GILLES Geneviève, GIOT Gilbert, GODAN Dominique, GOSELIN Bernard, GOURDIN Sédrick, GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUILBERT Joël, GUILLEMETTE Nathalie, HAMEL Estelle, HAMON Myriam, HAMON-BARBÉ Françoise, HARDY René, HAUCHECORNE Dominique, HAYÉ Laurent (jusqu'à 21h27), HEBERT Dominique, HEBERT Karine, HELAOUET Georges, HERVY Isabelle, HOULLEGATTE Valérie, HULIN Bertrand, HUREL Karine, ENQUEBECQ Eliane suppléante de HURLOT Juliette, JOUANNEAULT Tony, LAFOSSE Michel, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François, LANGLOIS Hubert, LE BLOND Auguste, LE CLECH Philippe, LE DANOIS Francis, LE GUILLOU Alexandrina, LE POITTEVIN Lydie, LEBRETON Robert, LECHATREUX Jean-René, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LEFAIX-VERON Odile, MAUNOURY Jean-Luc suppléant de LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFER Denis, LEFEVRE Hubert, LEFRANC Bertrand, LEGOUET David, LEGOUPIEL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph, LEJEUNE Pierre-François, LELONG Gilles, LELOUEY Dominique, LEMENUEL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMOINE Morgan (à partir de 19h32), LEMONNIER Hubert, LEMONNIER Thierry (jusqu'à 20h55), LEONARD Christine, LEPETIT Gilbert, LEPOITTEVIN Gilbert, LEPOITTEVIN Sonia, LECONTE Marcel suppléant de LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LERENDU Patrick, LEROSSIGNOL Françoise, LEROUX Patrice, LESEIGNEUR Jacques, LEVAVASSEUR Jocelyne, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MADELEINE Anne, MAGHE Jean-Michel, MAHIER Manuela, MARGUERIE Jacques, MARGUERITTE Camille, MARIE Jacky, MARTIN Patrice, MARTIN Serge, MARTIN-MORVAN Véronique, MAUQUEST Jean-Pierre, MEDERNACH Françoise, MIGNOT Henri, MORIN Daniel, MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jacky, MOUCHEL Jean-

Marie, OLIVIER Stéphane, PARENT Gérard, PECORARO Yvonne, PERRIER Didier, PERROTTE Thomas, PIQUOT Jean-Louis, POISSON Nicolas, PROVAUX Loïc, RENARD Jean-Marie, RODRIGUEZ Fabrice, RONSIN Chantal, ROUELLÉ Maurice, ROUSSEAU François, SANSON Odile, SCHMITT Gilles, SIMONIN Philippe, SOINARD Philippe, SOLIER Luc, SOURISSE Claudine, TARIN Sandrine, TAVARD Agnès, THOMINET Odile, TINCELIN Christiane, TOLLEMER Jean-Pierre, VANSTEELANT Gérard, VASSAL Emmanuel, VASSELIN Jean-Paul, VIGER Jacques, VILDIER Sandrine, VILLETTE Gilbert, VIVIER Nicolas, VIVIER Sylvain.

Ont donné procurations :

BERNARD Christian à LE POITTEVIN Lydie, BOUSSELMAME Nouredine à LEFRANC Bertrand, BRANTONNE Pascal à PECORARO Yvonne, BRISSET Franck à LEBLOND Auguste, DUBOST Nathalie à DIGARD Antoine, DUCOURET Chantal à MEDERNACH Françoise, DUVAL Karine à FAGNEN Sébastien, FRANCOISE Bruno à HEBERT Karine, GASNIER Philippe à GUILLEMETTE Nathalie, HAYE Laurent à FIDELIN Benoît (à partir de 21h27) HERY Sophie à TARIN Sandrine, JEANNE Dominique à ASSELINE Etienne, LEMOIGNE Sophie à HUREL Karine, LEMOINE Morgan à LEQUILBEC Frédéric (jusqu'à 19h32), LEMONNIER Thierry à HAMON Myriam (à partir de 20h55), PLAINEAU Nadège à GRUNEWALD Martine, VARENNE Valérie à PERRIER Didier.

Absents/Excusés :

BALDACCI Nathalie, BLESTEL Gérard, BROQUAIRE Guy, BROQUET Patrick, CAUVIN Jean-Louis, FALAIZE Marie-Hélène, JOZEAU-MARIGNE Muriel, LE PETIT Philippe, LECHEVALIER Isabelle, LEPLEY Bruno, PIC Anna, SIMON François.